

**Rassemblons-nous pour la démocratie, la liberté d'expression, une Paix Juste et Durable dans le
Monde et en soutien à notre camarade Jean-Paul Delescaut,
Jeudi 28 mars 2024 - 17h30 devant le Palais de Justice à Cahors**

Le 20 octobre 2023, à 6 heures du matin, le Secrétaire Général de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord a été, avec le concours d'importantes forces de police, arrêté chez lui, placé en garde à vue et conduit au commissariat de Lille où il a été informé de sa mise en cause pour « apologie du terrorisme » et « incitation à la haine raciale ».

Aujourd'hui poursuivi, il est convoqué devant le tribunal correctionnel de Lille le 28 mars 2024.

Le parquet s'est saisi d'une expression extraite d'un communiqué de l'Union départementale des syndicats CGT du Nord du 10 octobre 2023 en omettant de prendre acte de l'ensemble du texte, notamment de la dénonciation des crimes contre toutes les victimes civiles sans distinction et en refusant toute contextualisation de l'attaque du 7 octobre 2023 dans un conflit en cours depuis 1948.

La CGT a toujours condamné le massacre commis le 7 octobre. Expliciter que la violence engendrée de la violence ne saurait constituer une justification de la violence. Expliquer n'est pas justifier.

Il s'agit, dans un contexte répressif rarement égalé en France depuis les années 40, d'une attaque extrêmement grave et dangereuse contre les droits démocratiques et la liberté d'expression.

Nous dénonçons cette citation à comparaître pour ce qu'elle est : inique et inadmissible. Nous tenons à rappeler que la CGT lutte quotidiennement contre le racisme, l'antisémitisme et toutes formes de discrimination comme le démontrent ses communiqués, ses tracts, ses analyses et ses actes.

Attachés au respect du droit international, appelant à la paix entre les peuples, conscients que cette accusation relève d'une tentative d'intimidation envers toutes les voix appelant à une paix juste au Proche-Orient, nous exigeons le respect des droits démocratiques, des libertés syndicales et de la liberté d'expression.

Dans le Lot, en France et dans le monde, nous souhaitons pouvoir continuer à militer pour la Paix dans la sérénité.

Cette année 2024 s'ouvre sous le triste signe de la progression de la barbarie à travers le monde avec de nombreux conflits et en particulier la guerre en Ukraine et au Moyen-Orient, deux guerres qui peuvent à tout moment conduire à une extension mondiale de la guerre voire à une utilisation des armes nucléaires.

La Paix est de plus en plus menacée notamment depuis les déclarations guerrières et irresponsables faites par le Président Macron qui envisage l'envoi de troupes au sol en Ukraine, ce qui pourrait se traduire par l'envoi de jeunes français sur le champ de bataille.

Nous condamnons sans réserve ces déclarations irresponsables et appelons les citoyens à agir pour empêcher le Président Macron de transformer la guerre en Ukraine en une guerre mondiale. Selon les derniers sondages la population française est majoritairement opposée à cette option guerrière du Président de la République à environ 70 %.

« *La guerre en Ukraine demeure une plaie ouverte au cœur de l'Europe* », a déclaré le 23 février le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres. Dans son discours, il a souligné combien « *le peuple ukrainien souffre terriblement de la guerre que lui inflige la Russie* », avec plus de 10.500 civils tués, des dégâts énormes causés aux infrastructures civiles, et des millions de déplacés. Il a noté que la guerre « *fait également du mal à la population russe* », des milliers de jeunes Russes ayant trouvé la mort sur le front et les civils touchés par les frappes sur les villes russes souffrant aussi. « *Il est grand temps d'instaurer la paix, une paix juste, fondée sur la Charte des Nations Unies, le droit international et les résolutions de l'Assemblée générale* », a affirmé le Secrétaire général lors d'une réunion du Conseil de sécurité.

A Gaza, 5 mois après les massacres commis par le Hamas sur la population civile Israélienne, les massacres de masse perpétrés par l'armée israélienne s'aggravent de jour en jour et créent une situation humanitaire effroyable. On dénombre à ce jour plus de 30 000 morts palestiniens dont une majorité de femmes et d'enfants, 2 millions de personnes déplacées. Les instances de l'ONU dénoncent un risque de Génocide.

La population entière est maintenant menacée d'extermination par la famine le manque d'eau et de soins médicaux du fait du blocage de l'aide humanitaires par Israël et les organisations humanitaires ne peuvent même pas acheminer leur aide. La punition collective infligée à la population civile de Gaza par Israël et son gouvernement d'extrême-droite n'ont rien à voir avec le droit d'Israël à se défendre, bien au contraire, elle risque de provoquer un embrasement de toute la région.

C'est pourquoi, un cessez-le-feu immédiat et permanent doit être mis en place de toute urgence. Le Président Macron doit y contribuer activement et commencer par reconnaître l'État de Palestine comme l'ont fait 140 pays !

Il y a urgence à promouvoir des solutions diplomatiques pour mettre fin à toutes les guerres, sous l'égide des Nations Unies.

Ensemble nous exigeons :

- **L'arrêt des poursuites envers notre camarade Jean-Paul, et envers tous les camarades incriminés,**
- **L'arrêt de toutes répressions syndicales, et le respect de la liberté d'expression de tout citoyen,**
- **Le droit pour tout citoyen de militer sereinement pour Une Paix Juste et Durable dans le monde,**
- **Le cessez-le-feu total, immédiat et permanent en Ukraine et à Gaza,**
- **L'arrêt définitif de la guerre et des déplacements forcés des populations,**
- **Une paix juste et durable entre les peuples.**